

## L'article de la semaine : "Les timbres-monnaie"

*Savez-vous que, dans les années 20, les timbres-poste ont servi de pièces de monnaie, en raison du manque cruel de métal dont souffrait la France ? Il nous reste comme témoins de cette époque des "timbres-monnaie", des objets de collection particulièrement intéressants, car se situant à la croisée de la philatélie et de la numismatique. Nous vous proposons de découvrir leur histoire sous la plume d'un témoin de l'époque, Gaston Tournier, qui leur a consacré un article très informé dans le numéro de février 1928 du Messenger philatélique.*

## Les à cotés de la Philatélie

### Les Timbres-monnaie

La crise de la monnaie, qui sévit au cours de la grande guerre et même après la paix, rendit les petites transactions si difficiles que, pour y remédier, on eut recours à toute une foule de palliatifs. On se souvient, notamment, de la multitude de ces billets multicolores émis par les Chambres de Commerce de nombreuses villes ou par des groupements de commerçants. Mais ces billets, qui aidaient à faire oublier le retrait des pièces d'argent, ne remplaçaient pas la monnaie de bronze. On dut donc, parallèlement, créer des monnaies de nécessité en utilisant toutes sortes de métaux (1). Souvent même, on se contenta de sous en carton, voire en papier. Le nombre de ces pièces fut très grand et leur réunion est des plus intéressante, car elle retrace tout un côté de l'histoire économique de notre pays durant ces années tragiques.

A côté de cette monnaie pour ainsi dire « officieuse » qui, bien souvent, n'eut cours que dans la localité qui l'avait vue naître ou même seulement chez le commerçant ou l'industriel qui l'avait créée, l'ingéniosité de certains ne tarda pas à lancer une monnaie officielle, ayant cours forcé sur toute l'étendue du territoire puisque émanant d'une administration de l'Etat. Cette monnaie fut le timbre-poste.

\* \* \*

Au début, on se contenta de faire circuler « à nu » des timbres-poste de 5, de 10 ou de 25 centimes. Faisait-on un achat de 4 frs 90 et donnait-on en paiement un billet bleu de 5 frs, on recevait, comme appoint, une vignette postale de 10 centimes. Cette vignette, après avoir ainsi cinq ou six fois remplacé une pièce de bronze se trouvait, comme bien l'on pense, inutilisable. Ayant perdu une partie de sa gomme, s'étant augmentée, par contre, de particules de tabac, de taches de graisse et d'une couche de crasse, elle ne tardait pas à être pliée, déchirée, bref n'acceptable. Aussi songea-t-on à protéger cette fragile monnaie de billon en l'insérant dans des petites pochettes en papier de soie ou en papier transparent.

Ce sont les grands magasins de nouveautés qui, les premiers, utilisèrent, à notre connaissance, ces petits sachets, imitant en cela certains collectionneurs soucieux de préserver les trésors de leurs albums.

C'est ainsi que nous avons vu des timbres de 5 c. vert, de 10 c. rouge et de 25 c. bleu foncé (n°

en vert sur fond jaune, autour l'indication des Galeries Lafayette, et au centre un portrait équestre du fameux général. Ces étiquettes furent parfois remplacées par d'autres en forme d'ovale avec l'inscription « Galeries Lafayette-Paris », et, au centre, l'indication de la valeur du timbre.

Les pochettes du Printemps portent, au verso, une étiquette ronde, imitant un cachet de cire, imprimée bleu sur bleu, avec en haut « Au Printemps » et au centre un panier Louis XVI d'où débordent des fleurs.

D'autres grands magasins et d'autres commerçants ont suivi cet exemple mais nous n'avons malheureusement pas conservé de spécimens de leurs pochettes.

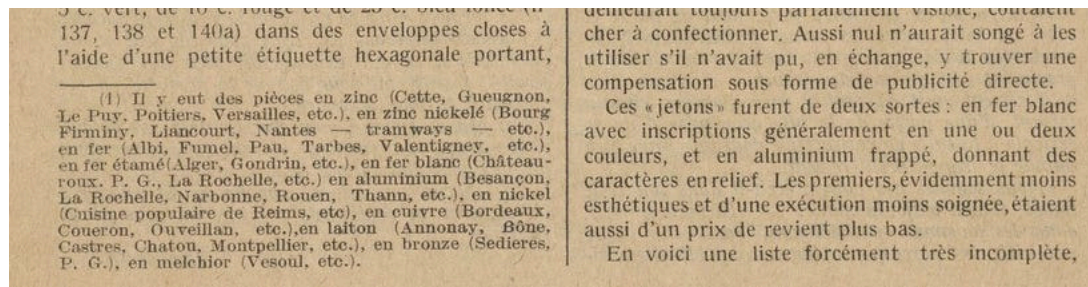
\* \* \*

La pénurie de monnaie menaçant de durer longtemps, l'industrie chercha un système de protection plus efficace et plus durable. Et cela nous valut tous ces petits boîtiers en fer blanc ou en aluminium qui, jusqu'en 1921 — et même 1922 — voisinèrent dans nos poches et dans nos porte-monnaie avec les fameux « jaunets » encore en cours.

Ces petits ronds de métal retenaient prisonniers entre leur paroi et une rondelle de cellophane le timbre-poste qui, ainsi protégé, pouvait impunément affronter le contact de centaines de mains. L'humidité, ce terrible ennemi de nos amis les timbres, n'avait même pas d'action sur la vignette car les bords du rond de métal étaient si parfaitement rabattus sur la cellophane, qu'ils formaient pour ainsi dire corps avec lui.



Mais ces petits jetons si pratiques, où la vignette demeurait toujours parfaitement visible, étaient



**“La crise de la monnaie, qui sévit au cours de la grande guerre et même après la paix, rendit les petites transactions si difficiles que, pour y remédier, on eut recours à toute une foule de palliatifs. On se souvient, notamment, de la multitude de ces billets multicolores émis par les Chambres de Commerce de nombreuses villes ou par des groupements de commerçants. Mais ces billets, qui aidaient à faire oublier le retrait des pièces d'argent, ne remplaçaient pas la monnaie de bronze. On dut donc, parallèlement, créer des monnaies de nécessité en utilisant toutes sortes de métaux. Souvent même, on se contenta de sous en carton, voire en papier. Le nombre de ces pièces fut très grand et leur réunion est des plus intéressante, car elle retrace tout un côté de l'histoire économique de notre pays durant ces années tragiques.**



Billet de nécessité émis par les Chambres de Commerce de la Marne

A côté de cette monnaie pour ainsi dire « officieuse » qui, bien souvent, n'eut cours que dans la localité qui l'avait vue naître ou même seulement chez le commerçant ou l'industriel qui l'avait créée, l'ingéniosité de certains ne tarda pas à lancer une monnaie officielle, ayant cours forcé sur toute l'étendue du territoire puisque émanant d'une administration de l'Etat. **Cette monnaie fut le timbre-poste.**

Au début, on se contenta de faire circuler "à nu" des timbres-poste de 5, de 10 ou de 25 centimes. Faisait-on un achat de 4 frs 90 et donnait-on en paiement un billet bleu de 5 frs, on recevait, comme appoint, une vignette postale de 10 centimes. Cette vignette, après avoir ainsi cinq ou six fois remplacé une

pièce de bronze se trouvait, comme bien l'on pense, inutilisable. Ayant perdu une partie de sa gomme, s'étant augmentée, par contre, de particules de tabac, de taches de graisse et d'une couche de crasse, elle ne tardait pas à être pliée, déchirée, bref inacceptable. Aussi songea-t-on à **protéger cette fragile monnaie** de billon en l'insérant dans **des petites pochettes en papier de soie ou en papier transparent**.

Ce sont les **grands magasins de nouveautés** qui, les premiers, utilisèrent, à notre connaissance, ces petits sachets, imitant en cela certains collectionneurs soucieux de préserver les trésors de leurs albums.

C'est ainsi que nous avons vu des timbres de 5 c. vert, de 10 c. rouge et de 25 c. bleu foncé (n° [137](#), [138](#) et [140a](#)) dans des enveloppes closes à l'aide d'une petite étiquette hexagonale portant, en vert sur fond jaune, autour l'indication des Galeries Lafayette, et au centre un portrait équestre du fameux général. Ces étiquettes furent parfois remplacées par d'autres en forme d'ovale avec l'inscription *Galeries Lafayette-Paris*, et, au centre, l'indication de la valeur du timbre. (...)



Verso s'un sachet-monnaie des Galeries Lafayette contenant un timbre, avec étiquette de fermeture représentant le Général Lafayette à cheval.

La pénurie de monnaie menaçant de durer longtemps, l'industrie chercha un système de protection plus efficace et plus durable. Et cela nous valut tous **ces petits boîtiers en fer blanc ou en aluminium** qui, jusqu'en 1921 — et même 1922 — voisinèrent dans nos poches et dans nos porte-monnaie avec les fameux "jaunets" encore en cours.



Timbre-monnaie en fer blanc émis par les Etablissements Louis Biret.

Ces petits ronds de métal retenaient prisonniers entre leur paroi et une rondelle de cellophane le timbre-poste qui, ainsi protégé, pouvait impunément affronter le contact de centaines de mains. L'humidité, ce terrible ennemi de nos amis les timbres, n'avait même pas d'action sur la vignette car les bords du rond de métal étaient si parfaitement rabattus sur la cellophane, qu'ils formaient pour ainsi dire corps avec lui.

Mais ces petits jetons si pratiques, où la vignette demeurait toujours parfaitement visible, coûtaient cher à confectionner. Aussi nul n'aurait songé il les utiliser s'il n'avait pu, en échange, y trouver une compensation sous forme de **publicité directe**.

Ces « jetons » furent de deux sortes : en fer blanc avec inscriptions généralement en une ou deux couleurs, et en aluminium frappé, donnant des caractères en relief. Les premiers, évidemment moins esthétiques et d'une exécution moins soignée, étaient aussi d'un prix de revient plus bas. (...)



Timbre-monnaie en aluminium frappé émis par la Société Générale.

Mais la France ne fut pas la seule à recourir à cette monnaie occasionnelle. **Dans nos colonies, également, la pénurie de billon se fit sentir.** C'est ainsi qu'en Algérie, notamment, on dut utiliser non seulement les petits tickets de papier, les pièces de fer blanc, de plomb ou de cuivre, mais aussi les tickets de tramways. Les timbres-poste y furent également très employés mais comme ceux-ci ne différaient pas, alors, de ceux de la Métropole, cette dernière monnaie de fortune ne laissa aucune trace particulière.

Par contre, la Côte d'Ivoire eut à souffrir si fortement du manque de gros sous, que l'Administration dut prendre des mesures officielles pour y remédier, comme en fait foi notamment l'arrêté n°180 que voici :

**Arrêté n° 180, fixant les conditions d'exécution des surcharges sur figurines postales pour parer au manque de monnaie divisionnaire.**

Le Lieutenant-Gouverneur de la Côte d'Ivoire,  
Vu.....

ARRETE :

**ARTICLE PREMIER.** — Il sera prélevé sur la réserve de timbres-poste existant au Trésor comme valeur en portefeuille ;

20.000 timbres de 5 c. (verts)	Val. 1.000 francs
20.000 » de 10 c. (rouges)	» 1.000 »
20.000 » de 25 c. (bleus)	» 5.000 »

destinés à être mis en circulation par les soins des

caisses publiques, pour suppléer au manque de monnaie divisionnaire.

**ART. 2** — Avant d'être mis en circulation, ces timbres seront collés sur papier fort par l'Imprimerie du Gouvernement et frappés de la mention à l'encre noire : *Valeur d'échange 0 fr. 05, 0 fr. 10, ou 0 fr. 25.*

Chaque feuille contiendra vingt timbres et sera perforée de façon à permettre de détacher facilement les timbres.

.....  
Bingerville, le 14 Mars 1920.

*Signé : R. ANTONETTI.*

(...) Ces timbres ayant été, comme en l'a vu, surchargés des mots : « Valeur d'échange 0,05 ou 0,10, ou 0,25 » ils ont donc perdu leur pouvoir d'affranchissement, ce qui les empêche de figurer dans les catalogues de timbres-poste.



Timbre-monnaie de Côte d'Ivoire : 10 centimes rouge sur papier carton.

La pénurie de monnaie qui entrava, en France et dans ses colonies, si fortement les petites transactions commerciales, se fit sentir d'ailleurs dans tous les autres pays belligérants de l'Europe et principalement en Allemagne, où tout un système monétaire occasionnel fonctionna durant des années.

**En Russie, on recourut aussi officiellement aux timbres-monnaie** pour conjurer la crise. Tous les philatélistes connaissent les 10, 15 et 20 kopecks de l'émission de 1913, (série Romanoff) surchargés au verso, en 1915, de l'inscription en russe: « *A cours sur le même pied que la monnaie d'argent* ». (...) Enfin, en 1918-1919, les timbres de 1K., 2K. et 3K. de la même émission Romanoff, surchargés en russe, reçurent au verso de nouvelles inscriptions dont il existe deux types qui signifient : « *A cours égal à la monnaie de cuivre* ». Plus heureux que leurs collègues de la Côte d'Ivoire, ces vignettes figurent dans tous les catalogues de timbres car elles ont conservé leur pouvoir d'affranchissement. (...)



Verso d'un timbre-monnaie russe avec inscription signifiant : *A  
cours sur le même pied que la monnaie d'argent.*

Le timbre-monnaie offre un intérêt très grand par suite de sa double utilisation. Mieux que le timbre commémoratif qui, souvent, n'a d'autre but que de rappeler des événements ou des personnages vieux de plusieurs siècles, **ces vignettes nous remémorent directement, à l'aide de leurs surcharges ou de leurs moyens de protection, les heures tragiques qu'elles ont elles-mêmes vécues.** Et ces témoins oculaires des grandes heures de notre Histoire, ces humbles collaborateurs de notre vie économique, ces fragiles petites choses qui, elles aussi, tinrent « jusqu'au bout », doivent nous être doublement précieuses.

C'est pourquoi, à côté des essais, des millésimes, des préoblitérés, des tickets de téléphone, des carnets de timbres, des erreurs multiples, des bizarreries sans nombre, nous devons réserver dans nos albums une place à ces amis des mauvais jours.

Gaston TOURNIER.”

**Le lien** pour lire en ligne le numéro de février 1928 du *Messenger philatélique*  
: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9677754b/f9.item>